



La présidence de la République a annulé une rencontre entre le ministre de la Fonction Publique et la presse

Par Cameroun-Info.Net

La rencontre d'information prévue le 15 octobre 2020 à Yaoundé, a été annulée à la dernière minute. Le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, **Joseph Le**, a convié certains patrons d'organe de presse à une rencontre d'information le 15 octobre 2020. Cette rencontre visait à échanger avec les hommes et femmes de médias sur *«le processus général d'organisation des concours administratifs au Cameroun»*.

Seulement, le dîner de presse, prévu à 19 heures, a été annulé quelques heures avant par le MINFOPRA. Si les raisons de cette annulation n'ont pas été données, le quotidien **Le Messager**, qui cite une source *«généralement bien informée»*, soutient que *«l'ordre est venu de la présidence de la République»*.

«Notre source explique que la dernière sortie du ministre de la Fonction Publique sur le respect de l'équilibre régional lors du dernier concours d'entrée à l'ENAM, aurait offusqué des dignitaires des trois régions qui forment le Grand Nord», peut-on lire dans les colonnes du journal en kiosque ce 19 octobre 2020.

«Lorsque le MINFOPRA a expliqué que le pourcentage habituel n'a pas été respecté parce que les candidats de ces régions n'avaient pas bien travaillé, les élites du septentrion ont trouvé cela très condescendant, voire calomnieux», interprète **Germain Nnanga**, analyste politique, dans Le Messager.

Pour rappel, face à la polémique qui a éclaté après la publication des résultats du concours de l'ENAM session 2020, dans une note d'information, le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative a rejeté les déclarations du Mouvement baptisé "10 millions de Nordistes", qui dénonçait dans une de ses sorties, le non-respect du quota de 30% réservé aux trois régions de la partie septentrionale du pays.

«Joseph LE a réagi en soutenant que le quota de 28% des places attribué à ces trois régions découle de la prise en compte des notes obtenues par les candidats qui en sont originaires et la répartition des quotas par région». Malgré ces explications, le Mouvement "10 millions de Nordistes" a procédé au dépôt de plusieurs requêtes aux fins de sursis à exécution des arrêtés portant admission définitive aux différents concours de la session 2020 devant le Tribunal administratif du Centre.